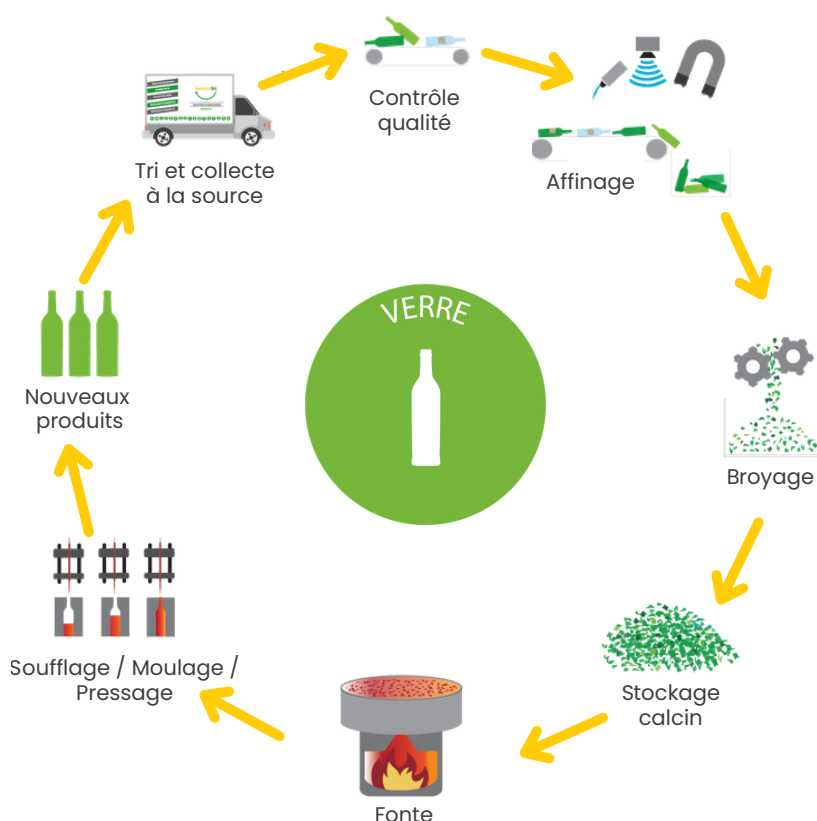


Le recyclage du verre

Le verre est un mélange de silice, de chaux et de soude. Entre 2008 et 2017, le recyclage du verre a permis d'éviter l'émission d'1,3 million de tonnes de CO₂. (ADEME) Le verre se recycle à 100% et à l'infini. À l'issue du processus de recyclage, le verre peut être réutilisé pour la fabrication de nouveaux flacons, pots, ou bouteilles.



88 %

taux de recyclage du verre en 2021

2 M tonnes

d'emballages en verre ont été recyclés en 2021 en France

227 000 +

de verre réemployé en 2017



Les bouteilles & flacons en verre sont d'abord triés à la main. Puis le verre passe une étape de tri mécanique, qui permet d'éliminer les éléments intrus.



Une phase de tri optique permet ensuite de séparer les objets en céramique, non recyclables.



Puis, la matière est soufflée pour retirer les étiquettes.



Le verre est ensuite broyé. Le calcin issu de ce broyat est envoyé dans un four à 1400 degrés, là où sont ajoutés de la silice, de la soude, du calcaire et du colorant.



La nouvelle matière est fondue, envoyée dans un moule et place aux nouveaux contenants en verre !

